



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tél. 03 88 23 37 11
Mél : ce.cabinet@ac-strasbourg.fr
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

CAB/N° 2020-289

Cabinet de la rectrice

Strasbourg, le 10 novembre 2020

La rectrice de l'académie

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Mesdames, messieurs,

L'épidémie de Covid-19 nous impose de prendre toujours plus de précautions. C'est la raison pour laquelle les établissements scolaires appliquent désormais des mesures renforcées qui répondent au niveau 2 du protocole déjà en vigueur depuis la rentrée scolaire de septembre.

Ce protocole n'est pas nouveau, il est renforcé.

Parmi les mesures essentielles pour protéger toute la communauté éducative, je tiens à souligner l'importance du port du masque et celle du respect des gestes barrière. Je veux également insister sur la nécessité de sensibiliser vos enfants à l'importance de poursuivre l'application de ces mesures de précaution à leur sortie des établissements.

De même, nous comptons sur l'esprit de responsabilité des parents pour ne pas envoyer vos enfants à l'école, au collège ou au lycée au cas où ils présentent des symptômes, pour éviter qu'ils ne contaminent d'autres personnes, camarades ou personnels.

Je vous remercie par avance pour la prise en compte de ces indications, qui nous aideront collectivement à préserver les conditions les plus saines possible dans les écoles et établissements scolaires.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Elisabeth Laporte